



**8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 10 octobre 2023, 19 h,**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPIGNY  
7519 Boulevard Wilfrid-Hamel, QUÉBEC**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien (arrivée à 19h10)
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
-----------------	---

3 citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de rencontre du mardi 12 septembre 2023	19 h 05
4.	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
	• Point 5 : Circulation sur la rue Jules-Vernes	
	• Point 7 : Trottoir sur le boulevard Hamel	
	• Point 8.4.1 : Rue Félix-Antoine-Savard	
	• Point 8.4.2 : Demande au comité de toponymie	
5.	Trésorerie	19 h 15
6.	Période de questions et commentaires du public	19 h 20
7.	Dossier du conseil de quartier	
	• Stratégie de sécurité routière 2020-2024	
	• Sentier piétonnier- suivi	
	• Table concertation vélo	19 h 35
	• Autre(s) dossier(s)	
	○	
8.	Période d'information des conseillers municipaux	20 h 25
10.	Divers	20 h 30
11.	Informations et correspondance	20 h 35
	•	
12.	Levée de l'assemblée	20 h 45

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-44**

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 12 septembre 2023.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-45**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2023 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

#### **Point 5 : Circulation sur la rue Jules-Vernes**

M. Louis Martin explique qu'une étude sur les sites accidentogènes a déjà été réalisée (le rapport de CIMA+) et bien que ce secteur ait été identifié comme site accidentogène, il ne se trouve que 37<sup>e</sup> sur 50 dans la liste.

#### **Point 7 : Trottoir sur le boulevard Hamel**

Concernant l'ajout d'un trottoir du côté nord du boulevard Wilfrid-Hamel, sur le tronçon en face de la rue Bernard-Grondin jusqu'à la Route de l'Aéroport, M<sup>me</sup> Sayana Khuon indique qu'elle n'a pas de nouveau à ce sujet

#### **Point 8.4.1 : Rue Félix-Antoine-Savard**

M. Réjean Martel fait part qu'une nouvelle signalisation a été installée au début octobre près de l'école Les Primevères: il y a maintenant un panneau de sens unique sur le boulevard Auclair ainsi qu'un second panneau à la sortie du stationnement indiquant l'obligation de tourner à droite.

Il mentionne aussi qu'il n'a pas eu de nouvelle suite à l'envoi de la lettre envoyée par le Conseil de quartier à la Ville, au sujet du changement de signalisation sur la rue Félix-Antoine-Savard.

#### **Point 8.4.2 : Demande au comité de toponymie**

M. Réjean Martel fait part du [reportage](#) de Radio-Canada au Téléjournal de 18h sur ce dossier fait en collaboration avec le conseiller M. Louis Martin le 2 octobre dernier.

M. Réjean Martel s'est également entretenu avec TVA Nouvelles sur ce dossier.

La demande suit son cours avec le Comité de toponymie et une réponse devrait suivre en novembre.

Les autres points seront traités dans la section *Dossiers du Conseil*.

## **5. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 8 163,40\$ au compte. Ce montant inclut les trois subventions de 3 000\$ reçues depuis le printemps dernier pour le projet de sécurité routière ainsi que les dépenses subséquentes.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-46**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Une citoyenne s'interroge sur les réparations municipales dans les rues, à savoir si la Ville fait une vérification de la qualité des travaux effectués. Elle partage le cas du secteur nord de la rue Jean-Gauvin (entre l'Avenue Notre-Dame et l'Avenue de la Montagne Ouest) où la qualité de la chaussée laisse à désirer.

Elle témoigne également du mauvais état de l'asphalte de la rue Pellan entre les rues des Champs-Élysées et Malraux. Des réparations ont été faites, mais en petites sections (*patches*) causant une chaussée cahoteuse. Cette artère est pourtant centrale pour les habitants de ce quartier.

M. Louis Martin rappelle que le service 311 demeure le meilleur moyen de signaler ses situations, surtout si plusieurs gens appellent, et que la question du budget attribué à ce type de travaux peut aussi être en cause.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-47**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville de procéder à une nouvelle évaluation de la chaussée de la rue Pellan et de procéder à une mise à jour des travaux d'asphaltage prévus.

*Adoptée à l'unanimité*

Un citoyen se questionne sur l'échéancier des travaux du bâtiment R-Novo au coin de la rue Bernard-Grondin et l'avenue de la Famille. M. Louis Martin indique que la tuyauterie est en cours d'installation et que le reste de la construction devrait aller très vite.

## **7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### 7.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel souligne que l'installation des petites affichettes va bon train. M. Sébastien Deveault indique que la grande affiche est actuellement sur le boulevard Auclair. Son prochain site serait sur la rue Champigny Est.

Pour la suite des choses, M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel propose des autocollants qui seraient apposés sur les bacs roulants (poubelle/recyclage). Elle partage le fruit de ses recherches pour des autocollants assez visibles et résistants aux intempéries. Elle suggère de laisser le choix entre différents designs d'autocollants aux membres de la page Facebook du Conseil de quartier de l'Aéroport.

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel et M. Sébastien Deveault vérifieront les détails du projet avec les responsables à la Ville et les partenaires financiers pour faire l'achat des autocollants d'ici le 30 novembre 2023 avec le 6000\$ non-dépensé avec le projet actuel. Les membres du Conseil discutent d'idées, d'échéancier et de budget pour l'année 2024.

M. Réjean Martel sonde les membres du Conseil pour connaître leur intérêt à lancer le projet d'autocollants dès maintenant. Les membres sont d'accord.

Il sonde également les membres pour leur intérêt à renouveler le slogan et le design des affiches. Les membres approuvent.

M. Sébastien Deveault fait la lecture de la résolution proposée par l'ensemble des conseils de quartier, qui demandent notamment à la Ville de reconduire le programme de mobilité routière et les sommes non dépensées. La décision d'appui ou non sera prise à la rencontre de novembre.

M. Louis Martin revient sur la rencontre pour un projet commun des Conseils de quartier dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière le 14 septembre dernier. L'idée qui a été lancée est celle d'un vidéoclip (comme celui fait à Laval et dans le quartier de l'Aéroport).

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel souhaiterait que le Conseil puisse appuyer ses demandes avec des données relevées par la Ville. M. Louis Martin signale que cette demande a été répondue pour d'autres Conseils de quartier de la Ville.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-48**

Sur proposition de M. Maxime LePluart, appuyée par M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville d'avoir accès aux données des stèles (radars de vitesse) en opération sur le territoire du quartier de l'Aéroport pour l'année 2022-2023.

*Adoptée à l'unanimité*

### 7.2 Sentier piétonnier - suivi

M. Réjean Martel a assisté, en compagnie de M. Sébastien Deveault, au dernier conseil de ville pour relancer le sujet du déneigement de la passerelle piétonne de la rue Buffon. Le conseiller M. Pierre-Luc Lachance a répondu qu'il était maintenant question d'expropriation et d'abattage d'arbres et d'arbustes. M. Louis Martin a par la suite précisé qu'il s'agit plutôt de récupération d'un droit de la Ville plutôt que d'expropriation.

M. Réjean Martel reprend l'idée de M. Sébastien Deveault, qu'en l'absence de suivi de la Ville, d'utiliser une fausse automobile grandeur nature pour démontrer la largeur de la passerelle et sa possibilité de déneigement.

### 7.3 Table de concertation vélo

M. Laurier Bérubé fait un suivi de la rencontre de la Table de concertation vélo du 21 septembre dernier, où il a été question des priorités des Conseils de quartier. M. Laurier Bérubé a en profité pour mentionner le point de l'amélioration de la mobilité active sur la Route de l'Aéroport, sur lequel le Conseil avait déjà adopté une résolution.

### 7.4 Qualité de l'air

M. Réjean Martel a glissé un mot aux médias sur le dossier de la qualité de l'air dans le secteur Champigny.

### 7.5 Autres dossiers

Il n'y a pas d'autres dossiers.

## **8. PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin fait la lecture des réponses de la Ville par rapport au marquage en dent de dragon, initialement prévu sur la rue St-Félix, puis sur le rang St-Ange.

*La ville de Québec a récemment procédé au marquage de séries de triangles en bordure de la rue Saint-Félix et de l'avenue Notre-Dame. Cette mesure appelée « dents de dragon » avait été présentée au Conseil de quartier de l'Aéroport en décembre 2021, mais la réalisation n'a pu être complétée depuis en raison de l'absence de soumissionnaires intéressés. Ce sont donc des équipes internes à la Ville qui ont réalisé ce marquage à l'été 2023.*

*Il s'agit d'un projet-pilote de mesure de mitigation de la vitesse. Ce nouveau marquage a pour objectif d'augmenter la perception de vitesse lorsqu'un automobiliste passe à l'intérieur des « dents » (triangles blancs) et d'ainsi inciter le conducteur à ralentir de lui-même.*

*La Ville entend donc effectuer des relevés de vitesse à ces endroits au cours des prochains mois, afin de valider l'efficacité de cette mesure expérimentale. En fonction des résultats obtenus, la mesure pourrait se voir appliquée à d'autres endroits, ou encore abandonnée au profit d'autres types d'interventions.*

Suite au questionnement de M. Réjean Martel sur le fait que c'est le rang Saint-Ange qui connaît une problématique de vitesse et non l'avenue Notre-Dame, cette réponse de la Ville (STMI) a été reçue :

*Après vérification, au départ le projet était effectivement prévu pour l'avenue Notre-Dame et Saint-Félix. Toutefois, il avait été mentionné qu'advenant une efficacité du projet pilote sur ces rues, il était envisagé de le faire également sur le rang Saint-Ange après analyse et efficacité de la mesure.*

M. Louis Martin informe qu'il y a de nouvelles [consultations pour le plan de protection des milieux humides et hydrides](#). Les citoyens auront l'occasion de poser leurs questions aux professionnels de la Ville et formuler leurs commentaires.

Le conseiller partage également trois avis de motion :

- La Ville a adopté une ordonnance pour changer la signalisation sur la Route de l'Aéroport et l'Avenue Notre-Dame : le stationnement sera interdit sur le côté droit de la Route de l'Aéroport jusqu'à la rue Châteaubriand et du côté gauche jusqu'à la rue André-Gide.
- Le processus est enclenché pour modifier le zonage dans la zone 36142Aa (actuellement agricole) où se trouvent des chalets et des habitations. Cette modification vise à permettre aux résidents de rénover de façon mineure leur maison, tout en étant cohérent avec le schéma d'aménagement et de développement révisé.
- Un avis de motion a été donné au projet de modification des normes d'urbanisme concernant la dernière demande d'opinion présentée au Conseil (Diminution du nombre minimal de logements et autres assouplissements pour la zone 36415Mb au sud du boulevard Wilfrid-Hamel).

M. Laurier Bérubé discute de certaines incohérences du règlement sur le patrimoine bâti avec le conseiller municipal.

M. Réjean Martel revient sur les propos du Maire de Québec souhaitant augmenter le nombre de logements dans la ville de 30 000 à 80 000. Cette décision aura des répercussions dans nos quartiers puisque le nombre de case de stationnements sera insuffisant.

## **10. DIVERS**

M. Réjean Martel a reçu un message d'une citoyenne de la rue du Soleil qui décore sa maison en parcours hanté «Le manoir des tourments» à l'occasion de la fête d'Halloween et elle invite les citoyens à venir la visiter. M. Maxime LePluart signale qu'une publication sera faite à ce sujet sur la page Facebook.

## **11. INFORMATION ET CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon informe qu'une formation en urbanisme sera offerte aux administrateur.trice.s des Conseils de quartier en novembre.

Elle mentionne qu'il y aura également des rencontres (par arrondissement) avec les Conseils de quartier sur la Vision de la mobilité active.

Les détails suivront sous peu.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 50.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M<sup>me</sup> Aline Dumont.

---

Réjean Martel, président

---

M<sup>me</sup> Aline Dumont, secrétaire